

Procédure d'entretien des locaux COVID-19

Ce protocole regroupe les bonnes pratiques permettant d'assurer le niveau de désinfection suffisant face au coronavirus dans les locaux occupés par des personnels ou accueillant du public, tout en préservant la santé des agents qui réalisent cet entretien.

Le coronavirus COVID-19 ne dispose pas de résistance particulière aux méthodes et produits d'entretien connus et utilisés habituellement. Il sera donc détruit par les détergents et/ou détergents désinfectants utilisés couramment lors de l'entretien des locaux.

Toutefois, pour réduire les risques de contaminations croisées par l'intermédiaire des objets et contacts de surface, il est essentiel d'accentuer la fréquence d'entretien des locaux utilisés par les agents et par le public accueilli.

1 / Chacun doit respecter les gestes barrière :

- Se laver les mains très régulièrement
- Tousser ou éternuer dans son coude
- Saluer sans se serrer la main, proscrire les embrassades
- Utiliser des mouchoirs à usage unique et les jeter
- Proscrire strictement les regroupements d'agents dans des espaces réduits (distanciation sociale : 1 mètre minimum entre deux personnes)

- ➔ En présence de symptôme (toux, fièvre, etc...), je ne me rends pas au travail, je reste confiné(e) et je prends contact avec ma hiérarchie.
- ➔ En cas d'aggravation des symptômes, je prends contact avec mon médecin généraliste ou le 15.

2 / Portez les équipements de protection individuelle adaptés :

- Utilisation de blouses de travail réutilisables propres ou jetables.
- Port de gants jetables répondant à la norme EN 374 (protection chimique et biologique) ou de gants réutilisables lavés et désinfectés après chaque utilisation.
- Port de chaussures de travail ou de sécurité non souillées, désinfectées.
- Assurez-vous que les EPI propres ne rentrent pas en contact avec des équipements potentiellement souillés.

Les masques de protection ne sont pas nécessaires en l'absence de présence du virus dans l'air, ce dernier étant présent dans les gouttelettes émises par les personnes contaminées qui ne restent pas en suspension dans l'air.

3 / Respectez les consignes générales :

- Utilisez des produits ayant des caractéristiques « désinfectantes » :
 - en suivant les préconisations d'utilisation des produits, notamment le dosage, le temps d'application du produit qui doit être suffisant ;
 - en ne mélangeant pas les produits et en se référant aux fiches techniques des produits et aux fiches de données de sécurité qui sont fournies par les vendeurs de produits.

Procédure d'entretien des locaux COVID-19

- Evitez tout procédé de ménage ayant pour conséquence la formation de projections de particules dans l'air (centrale de nettoyage, vapeur, etc...) ou des lingettes imprégnées.
- Privilégier l'utilisation de lingettes à usage unique ou des imprégnées réutilisables mais avec les produits adaptés et en étant vigilant pour éviter les croisements entre propre et sale.

4 / Effectuez des entretiens fréquents (au moins 2 fois par jour) des surfaces de contact des locaux :

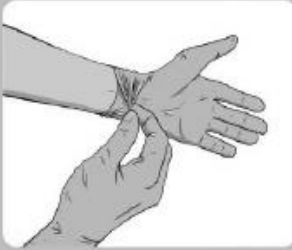


➔ Poignées de portes intérieures et extérieures, interrupteurs, toilettes et éviers, rambardes, digicodes mais aussi tables, chaises, lieux de restauration, appareils électroménagers, poignées de fenêtres, claviers d'ordinateurs partagés, etc...

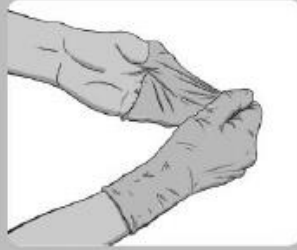
5 / Prenez les précautions nécessaires lors du changement de tenue et lors de l'entretien des équipements :

- Enlevez vos gants en sécurité (voir images ci-dessous), pour vous protéger du virus et des produits utilisés.
- Jetez les équipements et consommables usagés dans un sac poubelle hermétique fermé qui sera placé dans le bac de déchets non recyclables.
- Lavez-vous les mains avec du savon et de façon adaptée et suffisamment longtemps (systématiquement après avoir porté des gants, avant de boire, manger ou de porter vos mains au visage).
- Veillez à ce que vos vêtements de ville ne soient pas souillés par vos équipements de travail.
- Lavez le matériel de nettoyage, lavettes, franges ainsi que les vêtements de travail, séparément à 60°C avec un temps de contact supérieur à 60 min (cycle 80 à 90 min).

BIEN RETIRER MES GANTS À USAGE UNIQUE



1. Pincer le gant au niveau du poignet. Éviter de toucher la peau.



2. Retirer le gant.



3. Le garder au creux de la main gantée ou le jeter.



4. Glisser les doigts à l'intérieur du deuxième gant. Éviter de toucher l'extérieur du gant.



5. Retirer le deuxième gant.



6. Une fois les gants ôtés, les jeter. Se laver les mains.

BIEN RETIRER MES GANTS RÉUTILISABLES



1. Mouiller les mains gantées à l'eau puis savonner.



2. Frotter en insistant sur le dos, la paume et entre les doigts.



3. Rincer abondamment.



4. Tirer sur les doigts d'un gant pour le faire glisser. Tirer sur les doigts du deuxième gant.



5. Saisir d'une main les deux gants sans toucher l'extérieur.



6. Les suspendre pour les faire sécher. Puis se laver les mains.

Procédure d'entretien des locaux COVID-19

6 / Situation de désinfection d'un lieu à risque :

Dans les zones communes (hall de circulation, espace accueil, toilettes, espace restauration, etc....) les mesures suivantes devront être prises, le coronavirus SARS Cov 2 pouvant survivre plusieurs heures sur des surfaces sèches :

- 1) équiper les agents en charge du nettoyage des surfaces et sols à l'aide d'une blouse de protection et de gants de ménage jetables en nitrile (le port de masque de protection respiratoire n'est pas nécessaire du fait de l'absence d'aérosolisation par les sols et surfaces).
- 2) pour nettoyer les surfaces de contact : privilégier des lavettes à usage unique imprégnées à l'aide d'une solution avec un détergent ou détergent désinfectant.
Utiliser une lavette par élément et prendre autant de lavettes que nécessaire.
- 3) pour nettoyer les sols : effectuer un balayage avec une frange puis laver le sol, privilégier les franges à usage unique imprégnées à l'aide d'une solution avec un détergent ou détergent désinfectant.
Utiliser une frange de balayage par pièce et une frange de lavage pour 20m² maximum, prendre autant de franges que nécessaire.
- 4) le matériel de nettoyage, lavettes, franges doit être lavé séparément à 60°C avec un temps de contact supérieur à 60 min (cycle 80 à 90 min).
- 5) les déchets et les poubelles de la zone concernée ainsi que les gants jetables, suivent la filière d'élimination classique dans des sacs poubelles fermés.

7 / Préconisations complémentaires :

Pour des locaux qui ont été utilisés par des personnes infectées, voir le « protocole spécifique de nettoyage de locaux utilisés par une personne infectée » accessible sur le site internet du Cdg73.

Le virus ne pouvant pas survivre de façon durable sur des surfaces sèches, une mesure de prévention peut consister à pratiquer une forme de rotation dans l'utilisation des locaux de travail en fonction des locaux à disposition pour permettre un temps de désinfection naturelle.

Par exemple, laisser 24h entre l'utilisation d'une salle et sa réutilisation, pour réduire les risques de contamination :

Utilisation du local → 24h d'attente → Nettoyage et désinfection en sécurité → Utilisation du local...

Le travail d'entretien doit être réalisé seul pour respecter les mesures barrière entre agents. Toutefois, il est préférable d'éviter le travail isolé, il est donc conseillé d'avoir un collègue à proximité à portée de voix ou de vue en cas d'accident.

Si le travail est « dangereux » (travaux en hauteur, ou avec des machines dangereuses) le travail isolé est interdit.

Les prises de repas des agents doivent se faire avec des espaces suffisants entre les personnes et jamais en face à face.